



Conditions générales

Règles, responsabilités et bonnes pratiques

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les droits, obligations et responsabilités des parties dans le cadre de l'organisation et de la participation à des excursions en bateau. Toute réservation et ou participation à une telle excursion implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions par la clientèle.

2. Réservation et paiement

- La réservation d'une excursion en bateau doit être effectuée à l'avance, soit en ligne, soit par téléphone, courriel ou en personne auprès de l'organisateur.
- Le nombre de personnes à bord doit être communiqué avant la croisière et ne peut excéder la capacité maximale autorisée du bateau.
- La réservation n'est considérée comme définitive qu'à réception d'un acompte de 50%.
- Le paiement peut être exigé en totalité ou en partie au moment de la réservation. Le solde éventuel devra être réglé 24h avant le début de l'excursion.
- Les tarifs sont indiqués en francs suisse et incluent les taxes applicables sauf mention contraire.
- Une confirmation de réservation, reprenant les principales modalités (date, heure, lieu, durée, nombre de personnes, prix), sera envoyée à la clientèle dès validation du paiement.
- En cas de dépassement du temps convenu, chaque heure supplémentaire sera facturée selon le tarif en vigueur.
- Le paiement des réservations en ligne sera à effectuer par le lien de paiement sécurisé sur Internet avec worldline.com.
- Les prestations supplémentaires comme la bouée tractée ou un dépassement du temps de la prestation initiale devront être payés sur place par carte bancaire, carte de crédit ou argent liquide.

3. Annulation et modification

- En cas d'annulation par la clientèle, des frais peuvent être appliqués selon le délai d'annulation :
- Annulation plus de 24 heures avant la date de l'excursion : remboursement intégral, hors frais bancaires.
- Annulation moins de 24 heures avant le créneau prévu ou non-présentation : aucun remboursement possible sauf circonstances exceptionnelles reconnues par l'organisateur.
- La société se réserve le droit d'annuler la réservation si les conditions de paiement ne sont pas respectées.

En cas d'annulation par l'organisateur (pour raison de sécurité, météo défavorable, problème technique...), un report de date ou un remboursement complet sera proposé.

Toute modification (changement d'heure, de nombre de personnes, d'itinéraire...) doit être demandée au moins 24 heures avant le départ et reste soumise à l'acceptation de l'organisateur.



4. Conditions de participation

- La clientèle doit présenter une pièce d'identité valide au moment de l'embarquement.
- Toute personne ne sachant pas nager doivent l'annoncer à l'embarquement.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure responsable.
- La clientèle s'engage à respecter les consignes de l'équipage et à adopter un comportement respectueux envers les autres participants et l'environnement.
- Il est strictement interdit d'apporter à bord des substances illicites, des armes ou tout objet dangereux.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis à bord.

5. Déroulement de l'excursion

- La durée de l'excursion est calculée à l'heure, à partir de l'heure convenue lors de la réservation.
- Tout dépassement pourra entraîner une facturation supplémentaire par tranche horaire entamée.
- En cas de retard de la clientèle, l'excursion ne sera pas prolongée et aucun remboursement ne sera consenti pour le temps non utilisé.
- En cas de retard imputable à l'organisateur, la durée sera adaptée ou une compensation pourra être proposée.
- Le parcours, les escales éventuelles et les activités à bord sont précisées lors de la réservation et peuvent être adaptées selon les conditions météorologiques ou de navigation.

6. Sécurité et responsabilités

- L'organisateur s'engage à fournir un bateau en état de fonctionnement, conforme aux normes de sécurité en vigueur.
- La sécurité à bord est une priorité absolue. La clientèle s'engage à suivre attentivement toutes les instructions de l'équipage et à porter les équipements de sécurité fournis (gilets de sauvetage, etc.) lorsque cela est requis.
- L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de non-respect des consignes de sécurité par la clientèle, ou en cas d'incident résultant d'un comportement inapproprié ou d'une négligence.
- Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la croisière.
- La clientèle est responsable de ses effets personnels. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets apportés à bord.
- En cas de panne imputable à la clientèle, les frais de réparation et de rapatriement peuvent être facturés.
- Tous les passagers à bord sont soumis à l'autorité de l'équipage. Le capitaine est en droit de refuser l'accès à bord ou de débarquer toute personne qui : est sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue ; se conduit de manière indécente ; n'observe pas les règles applicables à bord ou ne respecte pas les ordres du capitaine. En cas de nécessité, le capitaine peut demander l'intervention de la police. Il peut interrompre la croisière pour remettre une personne à la police.



•

7. Assurance

- L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels pouvant survenir durant l'excursion, dans les limites fixées par la législation en vigueur.
- La clientèle est responsable des dommages causés intentionnellement ou par négligence aux équipements du bateau ou aux autres passagers.
- La clientèle est invitée à vérifier la couverture de son assurance personnelle pour les activités nautiques et à souscrire, si nécessaire, une assurance complémentaire (accident, annulation, bagages, etc.).

8. Règles de vie à bord

- Le respect de l'équipage et des autres personnes à bord est exigé à tout moment.
- Il est interdit de fumer dans les espaces fermés ou à proximité des équipements sensibles.
- Un esprit convivial et bienveillant est encouragé pour la réussite de la croisière.
- En cas de dégradation du matériel, la réparation sera facturée à la clientèle selon le barème en vigueur.
- Des chaussures plates à semelles propres sont demandées à bord.

9. Respect de l'environnement

- La clientèle s'engage à respecter la faune et la flore, à ne rien jeter dans l'eau et à éviter toute pollution durant l'excursion.
- L'utilisation de produits polluants (savons, crèmes, etc.) est déconseillée à bord et à proximité immédiate des zones naturelles sensibles.
- Toute infraction pourra entraîner la fin de l'excursion sans remboursement.

10. Utilisation de l'image

- L'organisateur peut être amené à prendre des photos ou vidéos à des fins de communication ou de promotion, sous réserve d'avoir obtenu l'accord préalable de la clientèle concernée.
- La clientèle peut s'opposer à l'utilisation de son image pour des raisons légitimes, en le signalant avant le début de l'excursion.
- La clientèle doit aussi avoir l'autorisation de l'équipage pour les photos, vidéos et ou poster sur les réseaux sociaux.

11. Réclamations et litiges

- Toute réclamation doit être formulée sur place et confirmée par écrit auprès de l'organisateur dans un délai de 24 heures suivant la date de l'excursion.
- En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le différend pourra être soumis aux tribunaux compétents du lieu de l'excursion, selon la législation en vigueur.



12. For juridique

- Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes conditions générales relèvera de la compétence exclusive des tribunaux situés dans le ressort du siège social de l'organisateur, sauf disposition légale impérative contraire.
- La loi applicable est celle du pays où se déroule l'excursion, à défaut toute référence expresse dans le contrat.

13. Acceptation et modification des conditions

- Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par l'organisateur. La version en vigueur au moment de la réservation fait foi.
- La clientèle déclare avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve.

14. Dispositions complémentaires

- Des conditions particulières peuvent s'appliquer pour certains types d'excursions (événements spéciaux, non privatif, groupes scolaires, etc.).
- Pour toute question ou information complémentaire, la clientèle est invitée à contacter directement l'organisateur.